
Institution de la Trinité.

Numéro d'inventaire : 1979.25007

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Delalain (J.) Imprimeur de l'Université

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1851

Description : Feuille imprimée, "réparée" à l'aide d'un ruban adhésif transparent.

Mesures : hauteur : 264 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Prospectus de l'établissement privé installé 40 rue de Douai à Paris. Année scolaire 1850-1851. Principes éducatifs, matières enseignées, conditions de pension. Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Institutions privées

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Lieux : Paris, Paris

1850

INSTITUTION DE LA TRINITÉ

RUE DE DOUAI, 40.

(L'établissement occupe une partie des anciens jardins de Tivoli.)

Année Scolaire 1850-1851.

Objet de l'enseignement.

- La Religion, base de notre Enseignement;
 - Les Langues grecque, latine, française, anglaise et allemande;
 - L'Histoire et la Géographie;
 - La Rhétorique;
 - La Philosophie;
 - Les Mathématiques, la Physique et l'Histoire naturelle;
 - L'Écriture, le Dessin;
 - La Musique et les autres arts d'agrément.
- L'enseignement des sciences sera dirigé de manière à ce que les Élèves soient préparés aux examens d'admission aux écoles spéciales de la marine et de Saint-Cyr.

Méthode d'enseignement.

Habituer les Élèves à l'observation et, par l'étude progressive et raisonnée des auteurs, leur apprendre à tirer eux-mêmes des bons modèles les règles de l'art d'écrire.

Dans notre Enseignement une large part sera faite à la Langue française. C'est à l'étude trop généralement négligée de cette Langue que nous ramènerons nos travaux sur les Langues anciennes et modernes.

Esprit de l'Etablissement.

De la part des Maîtres : dévouement paternel, vigilance active, soins empressés pour la santé des enfants.

De la part des Élèves : obéissance affectueuse, application constante.

Education.

Franchise, douceur et prévenance dans le caractère; modestie, aisance et politesse dans les manières; propreté.



Matériel.

Bel Hôtel, dans l'un des quartiers les plus tranquilles et les mieux aérés de Paris.
Jardin, Cours spacieuses et bien ombragées.
Infirmerie et Lingerie confiées à la surveillance d'une dame respectable qui donnera aux enfants des soins maternels. — Salle de Bains; — Calorifère.
Nourriture de bonne qualité, abondante, variée, apprêtée avec soin, la même pour les Maîtres et pour les Élèves.

Conditions de l'admission.

- 1° 1000 francs de pension pour l'année scolaire de dix mois, payables ainsi qu'il suit : 300 fr. en octobre, 300 fr. en janvier, 300 fr. en avril, 100 fr. en juillet.
 - 2° 40 francs pour le blanchissage et l'entretien du linge ;
 - 3° 30 francs pour la literie, une fois payés pour toute la durée du séjour de l'Élève dans la maison.
 - 4° 20 francs pour la fourniture du papier, des plumes et de l'encre.
 - 5° Deux paires de draps de lit, une couverture, douze chemises, douze mouchoirs, six cravates, douze serviettes, des habits convenables, un sac à linge, deux peignes, une brosse à habits, une brosse à cheveux, une malle fermant à clef.
- Le prix de l'externat est de 300 fr. Le prix de la demi-pension sera l'objet de conventions particulières entre le directeur et les familles. On conduira au lycée Bonaparte les Élèves dont les parents exprimeront ce désir.
- Les Maîtres d'arts d'agrément sont aux frais des parents.
- Les lettres adressées aux Élèves et au directeur de l'établissement doivent être affranchies.
- La rentrée est fixée au 7 octobre.
- Les Élèves doivent être annoncés d'avance, rue de Douai, 40, à M. PRADEL, prêtre et licencié ès lettres, ou à l'un de ses collaborateurs, M. GAUTIER DU HAUDEZERT, ancien répétiteur au collège Louis-le-Grand.



Paris, J. Delalain, Imprimeur de l'Université.